

REORGANISATION DES LIGNES URBAINES ~ NANTERRE ~



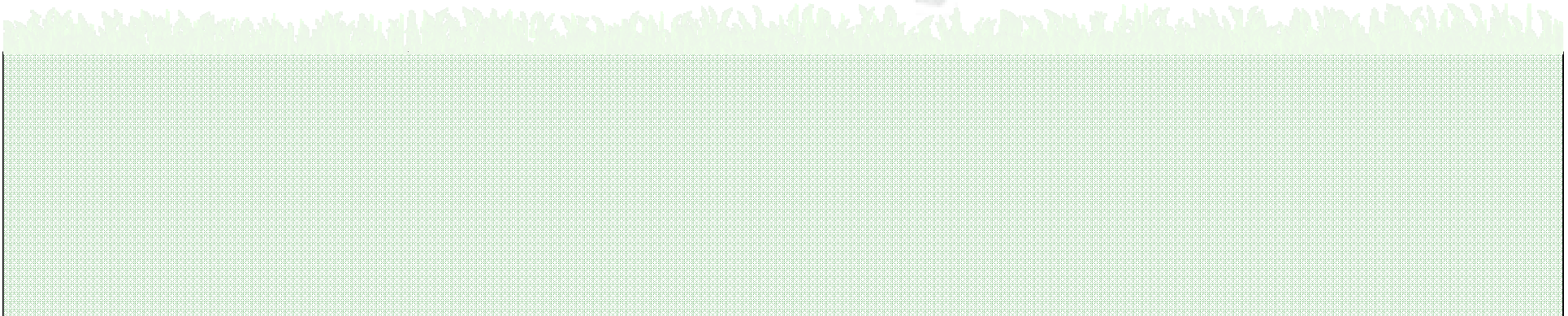
Conseil de Quartier du Vieux-Pont

24/03/2010

POINTS ABORDÉS

④ *L'organisation des transports collectifs en Ile-de-France (compétences, rémunération)*

④ *La réorganisation des lignes urbaines : 559 (circuit A et B) et 357*



ORGANISATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS

🕒 *Qui décide de quoi ?*

- ✓ *Il n'existe qu'une seule Autorité Organisatrice des transports en Ile-de-France : le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF)*
- ✓ *D'autres acteurs ont un rôle majeur sur les décisions prises par le STIF*

🕒 *Qui paie quoi ?*

- ✓ *Les usagers participent pour 38,6% aux dépenses de fonctionnement via les titres de transport*
- ✓ *Les entreprises payent une taxe nommée Versement Transport*
- ✓ *Les collectivités locales subventionnent l'offre de transport (département, intercommunalité, villes...)*

✓ *Système de rémunération pour les lignes interurbaines*

- *STIF verse aux transporteurs un montant calculé au prorata du nombre de voyageurs.
Plus une ligne est fréquentée, plus elle rapporte à la RATP*

✓ *Système de rémunération pour les lignes urbaines*

- *Nanterre paie à la RATP les dépenses de fonctionnement auxquelles sont déduits les recettes des titres de transport*
- *Plus la ville demande d'offre en transport, plus elle paie*

REORGANISATION DES LIGNES URBAINES

④ *Une volonté municipale : répondre au plus près aux attentes de la population*

- ✓ *S'appuyer sur l'existant*
- ✓ *Recueillir et mettre en perspective les points de vue des acteurs concernés*
- ✓ *Faire partager une vision commune des problématiques de déplacements actuelles et des solutions envisageables*
- ✓ *Organiser une offre cohérente à l'échelle de la commune et pas seulement du quartier.*

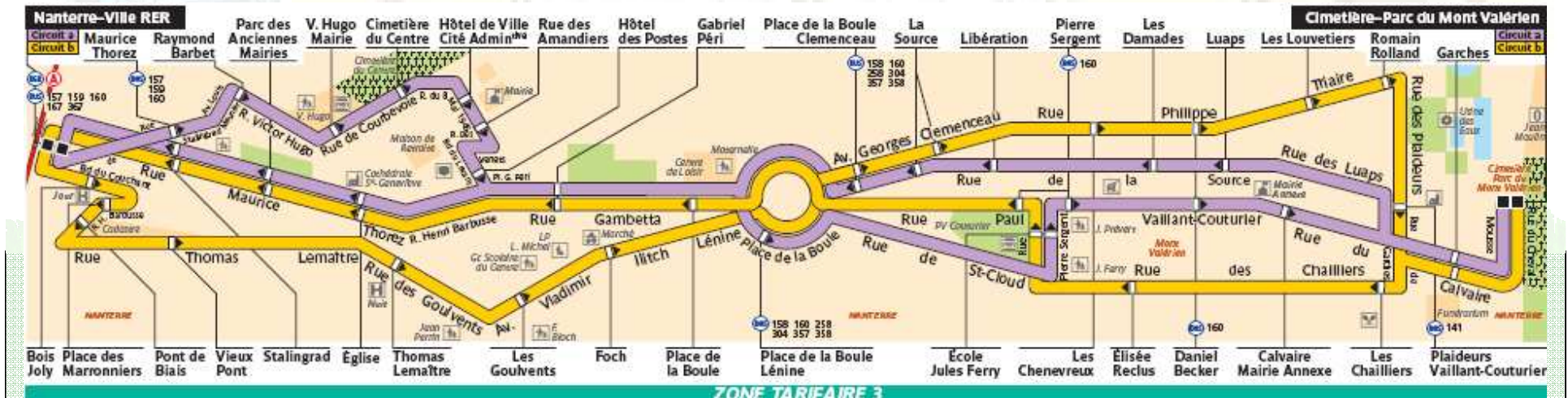
④ *Deux lignes concernées*

- ✓ *Ligne 559 : circuit A et B*
- ✓ *Ligne 357*

LIGNE A & B

Historique :

- ✓ 1985
- ✓ forte demande de transports collectifs des habitants des quartiers périphériques pour des liaisons avec le centre-ville et le réseau ferré
- ✓ ce service est une seule ligne à double circuit. Liaison entre la gare RER Nanterre-Ville et le cimetière du Mont-Valérien



LIGNE A & B

Amplitude et fréquences :

- ✓ du lundi au samedi de 7h00 à 19h30 / dimanche de 7h20 à 13h15
- ✓ circuit dissocié : entre 40 à 50 minutes / circuit commun : 20 minutes

Usagers :

- ✓ entre 2008 et 2009 : +15% due au changement de matériel roulant et à l'ajustement des fréquences. 320 voyages / jour
- Fréquentation non négligeable

Desserte :

- ✓ liaisons les + fréquentées : gare Nanterre-Ville, Place de la Boule, Cimetière du Mont-Valérien.
- ✓ fréquentation quasi-nulle des autres arrêts
- deux circuits différents = pas de service supplémentaire réel, des km inutiles qui coûtent

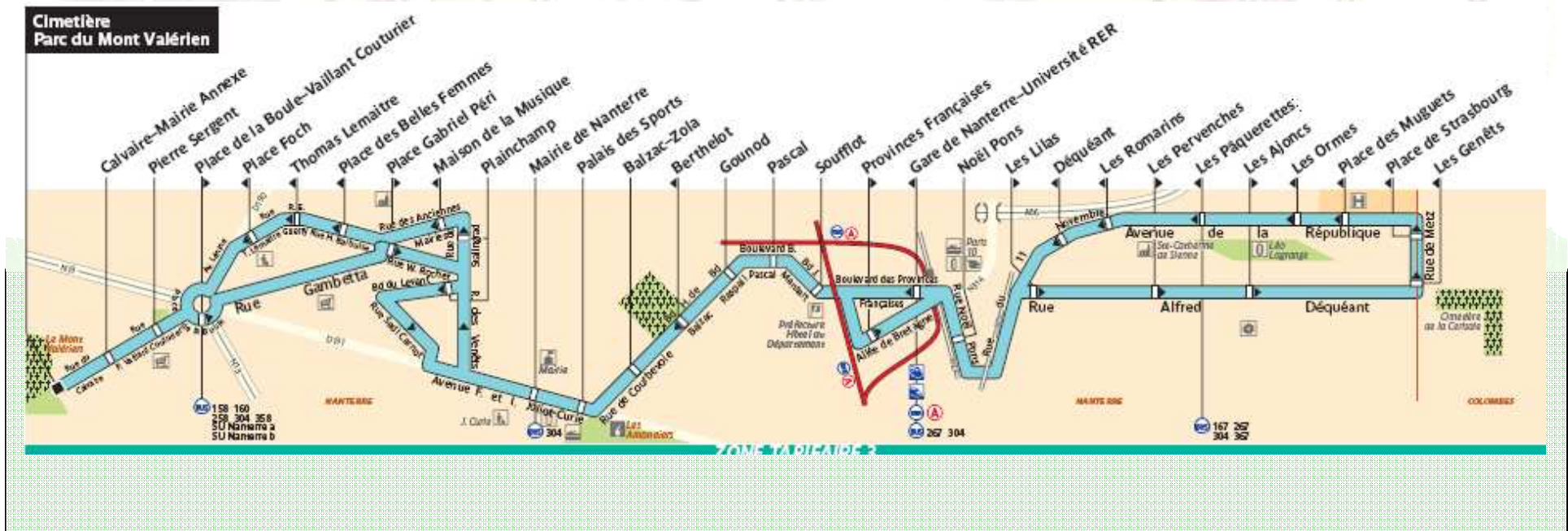
Coût :

- ✓ en 2009, cette ligne coûte à la ville 3,29 € par voyageur.

LIGNE 357 ou P'tit Bus

Historique :

- ✓ 2000
- ✓ appel à projet ministériel « *Transports Publics et Intégration Urbaine* »
- ✓ Desserte de proximité complémentaire de l'offre existante
- ✓ 2002 : abandon de la desserte au cœur des quartiers et de soirée (*pour raisons de sécurité*)
- ✓ Liaison entre le Petit-Nanterre, Université, Centre et Mont-Valérien



LIGNE 357 ou P'tit Bus

Amplitude et fréquences :

- ✓ du lundi au dimanche de 14h00 à 19h30
- ✓ 35 minutes

Usagers :

- ✓ entre 2008 et 2009 : - 12%. Diminution nette depuis les améliorations sur le 304 (*soirée...*)
- ✓ 100 voyages / jour

Desserte :

- ✓ Tracé difficilement lisible.
- ✓ Doublon avec de nombreuses lignes existantes (304 -160)

Coût :

- ✓ en 2009, cette ligne coûte à la ville 5,15 € par voyageur.

LES PERSPECTIVES

Bilan des deux lignes :

- ✓ Missions mal définies
- ✓ Itinéraires complexes
- ↳ Objectif : réorganiser complètement le réseau local de Nanterre dans le but :
 - de répondre aux besoins liés aux mutations urbaines
 - d'améliorer la lisibilité et la cohérence du réseau
 - proposer un service plus attractif à coût relativement constant

Mise en place de concertation participative :

- ✓ Ateliers de quartier : printemps